CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2ème épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°58

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : La lutte contre le harcèlement et les violences scolaires à l'école

Dossier:

- Texte 1 : Circulaire N°2013-100 du 13 août 2013 relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement à l'école. MEN DGESCO
- Texte 2 : Circulaire N°2006-125 du 16 août 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la violence scolaire L'acte pédagogique et le cadre éducatif, premiers socles de prévention.
- Texte 3 : Chartes d'engagement contre le harcèlement : MEN
- Texte 4 : Circulaire N°2011-31 du 25 août relative à l'instruction morale à l'école primaire. MEN DGESCO
- Texte 5 : JO N°0266 du 16 novembre 2013, texte N°55, Avis relatif à l'introduction d'un enseignement moral et civique à l'école.

Questions posées au candidat :

- En vous appuyant sur la lecture des différents documents, vous présenterez en quoi l'école est concernée par la problématique de la violence et du harcèlement à l'école et comment l'articuler avec un enseignement à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière ?
- Quels support et quelle démarche d'apprentissages mettriez-vous en place pour de réelles luttes contre la violence et le harcèlement ? Proposez une progression sur un cycle.
- Comment amener les différents protagonistes de la vie de l'enfant (parents, associations) à être acteur dans cet enseignement moral et civique au même titre que l'école ?